



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Installations de production

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I - SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2020	3
II - INTRODUCTION	4
III - METROPOLE	5
ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ EMISES	5
ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ VISEES	5
INTERVENTIONS SUR SITE	12
ACTIVITÉ DES INSTALLATEURS	16
IV - DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER	19

I - SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2020

Depuis le 24/03/2010, la réglementation a rendu obligatoire l'attestation de conformité aux installations de production d'électricité de puissance inférieure à 250 kVA lors de leur raccordement au réseau de distribution d'électricité (source : articles D342-18 à -21 du code de l'énergie).

Ce dossier dresse le bilan 2020 de l'activité relative à la gestion des attestations de conformité des installations de production d'électricité et compare ce bilan à celui de 2019.

Attestations de conformité émises			
	2019	2020	Δ /2019
Ensemble	44 592	49 450	10.9%
Métropole	43 949	48 637	10.7%
DOM	643	813	26.4%

Attestations de conformité visées			
	2019	2020	Δ /2019
Ensemble	41 974	44 935	7.1%
Métropole	41 478	44 184	6.5%
DOM	496	751	51.4%

1ères visites locaux d'habitation			
	2019	2020	Δ /2019
Ensemble	7 697	8 010	4.1%
Métropole	7 617	7 915	3.9%
DOM	80	95	18.8%

II - INTRODUCTION

Pour les installations de production d'électricité intégrées aux bâtiments d'habitation, CONSUEL procède, avant visa de l'attestation de conformité, aux contrôles qu'il juge nécessaires. Ces contrôles sont basés sur le principe du sondage et ont pour objectif de vérifier la crédibilité de l'attestation de conformité établie sous la responsabilité de l'installateur.

Pour les installations de production situées dans des sites recevant des travailleurs ou du public, le contrôle est réalisé par un organisme d'inspection mandaté par l'employeur ou l'exploitant, ou l'installateur.

Le visa par CONSUEL de l'attestation de conformité est conditionné au respect des prescriptions de sécurité en vigueur qui sont définies dans la norme NF C 15-100 et dans ses guides d'application (guides UTE C 15-712-1, UTE C 15-712-2, norme expérimentale XPC 15-712-3).

A compter du 01/09/2016, 2 types d'attestations de conformité pour les installations de production d'électricité coexistent selon la présence ou l'absence de dispositif de stockage d'énergie électrique (batteries, ...) :

- Attestation bleue (Cerfa n° 15523) pour les installations **sans** dispositif de stockage ;
- Attestation violette (Cerfa n° 15524) pour les installations **avec** dispositif de stockage.

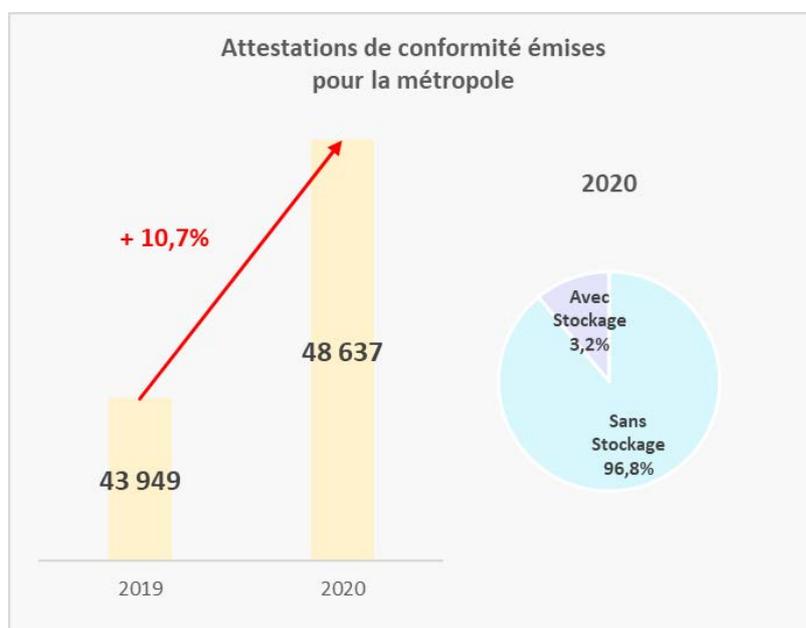
III - METROPOLE

ATTESTATIONS DE CONFORMITE EMISES

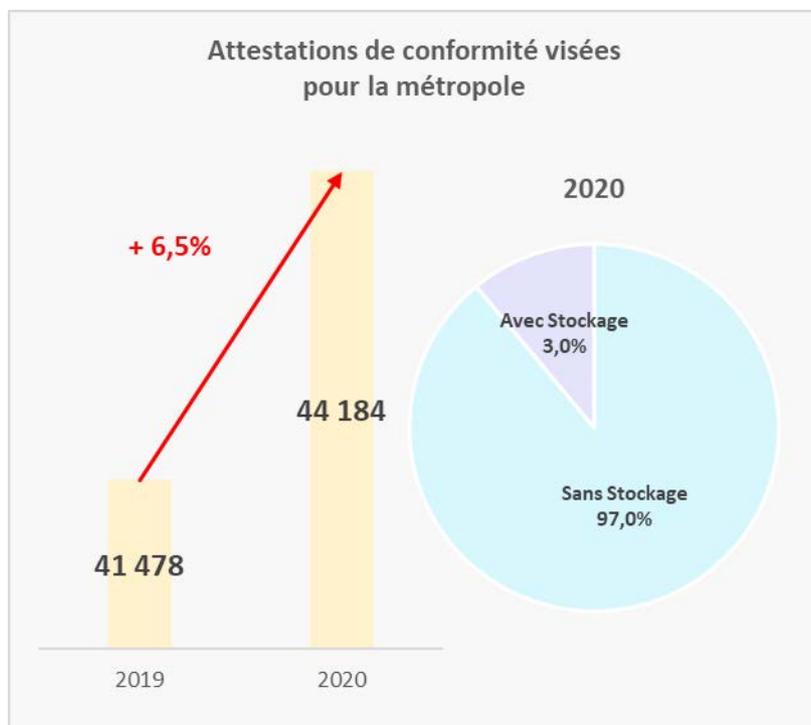
En 2020, le CONSUEL a émis **48 637** attestations de conformité pour installation de production d'électricité, soit 10,7% de plus qu'en 2019.

96,8% des attestations de conformité (47 070) sont spécifiques aux installations de production d'électricité dépourvues de dispositif de stockage d'énergie électrique.

3,2% des attestations de conformité (1 567) sont spécifiques aux installations de production d'électricité équipées de dispositif de stockage d'énergie électrique.



ATTESTATIONS DE CONFORMITE VISEES



En 2020, le CONSUEL a visé **44 184** attestations de conformité pour installation de production d'électricité, soit 6,5% de plus qu'en 2019.

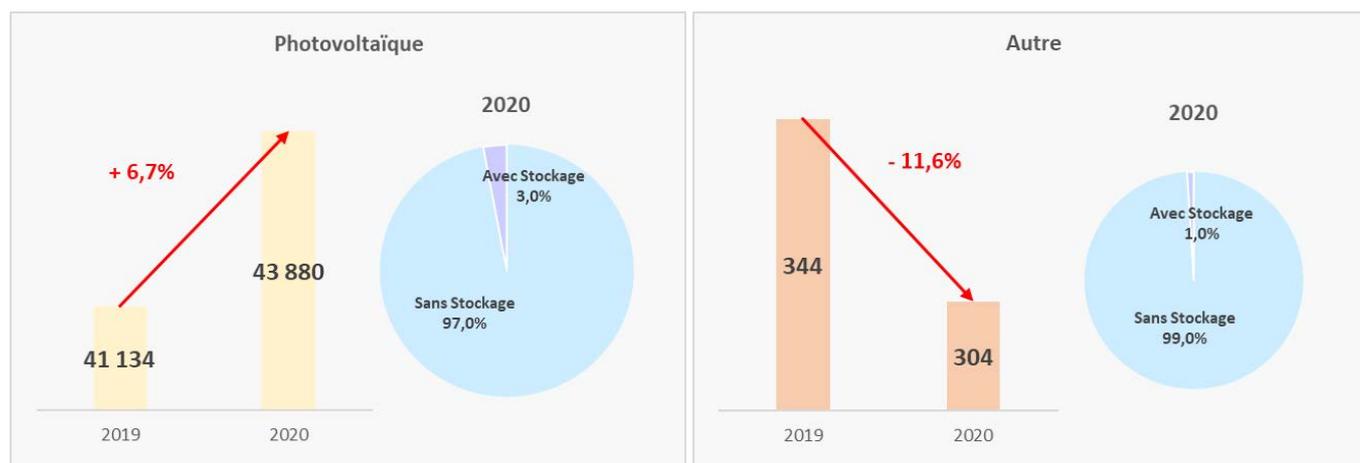
97% des attestations de conformité (42 873) sont spécifiques aux installations de production d'électricité dépourvues de dispositif de stockage d'énergie électrique.

3% des attestations de conformité (1 311) sont spécifiques aux installations de production d'électricité équipées de dispositif de stockage d'énergie électrique.

Attestations de conformité visées par type de production

Type de Production	Formulaires visés	%	Δ /2019
Photovoltaïque	43 880	99,3%	+6,7%
<i>sans dispositif de stockage</i>	42 572	97,0%	
<i>avec dispositif de stockage</i>	1 308	3,0%	
Autre	304	0,7%	-11,6%
<i>sans dispositif de stockage</i>	301	99,0%	
<i>avec dispositif de stockage</i>	3	1,0%	
Ensemble	44 184	100%	+6,5%
<i>sans dispositif de stockage</i>	42 873	97,0%	
<i>avec dispositif de stockage</i>	1 311	3,0%	

Comme pour les années précédentes, la part de la production photovoltaïque reste prépondérante (99,3%) par rapport aux autres types de production (0,7%).

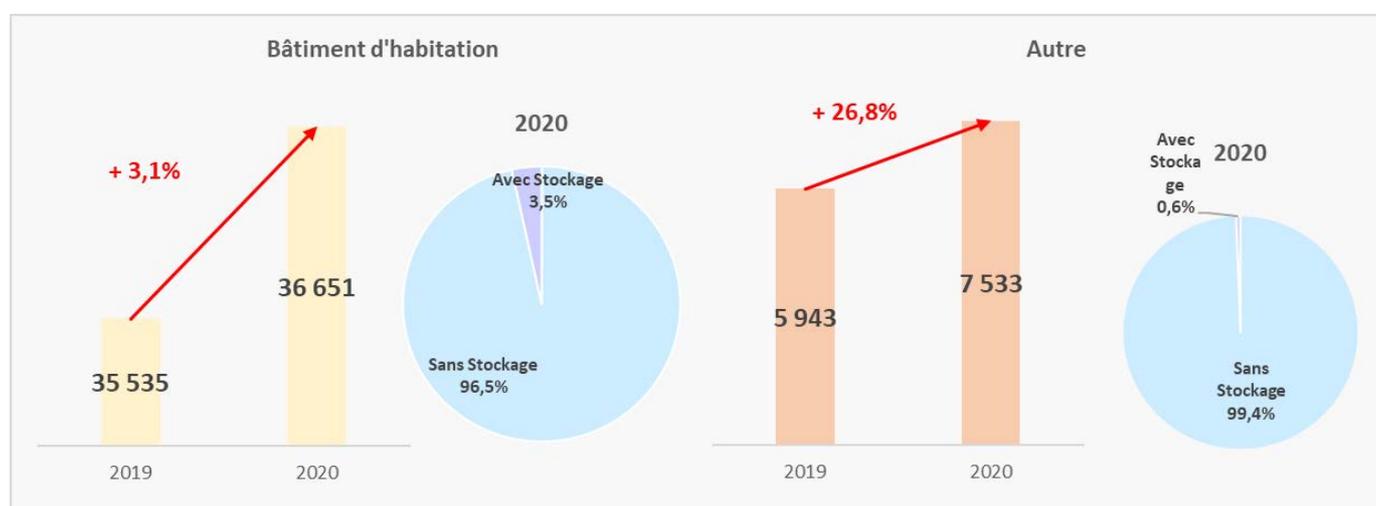


Les installations photovoltaïques, faisant l'objet d'une attestation de conformité visée en 2020, progressent de **6,7%** par rapport à l'année dernière et les installations de production autre que solaire régressent de **11,6%**.

Les dispositifs de stockage d'énergie électrique, généralement utilisés pour l'autoconsommation, ne représentent plus que 3,0% des attestations de conformité (8,4% en 2019) et concernent essentiellement les installations à production photovoltaïque.

Attestations de conformité visées par type de bâtiment.

Type de bâtiment	Formulaires visés	%	Δ /2019	
Bâtiment d'habitation	36 651	83,0%	+ 3,1%	
<i>sans dispositif de stockage</i>	35 384	96,5%		
<i>avec dispositif de stockage</i>	1 267	3,5%		
Autre	7 533	17,0%	+ 26,8%	
<i>sans dispositif de stockage</i>	7 489	99,4%		
<i>avec dispositif de stockage</i>	44	0,6%		
Site recevant des travailleurs et/ou du public	Agricole	5 209	69,1%	+ 32,1%
	Industriel	859	11,4%	+ 29,8%
	Tertiaire	1 021	13,6%	+ 7,1%
	Installations extérieures	25	0,3%	+ 25,0%
	Autres activités	419	5,6%	+ 14,5%
Ensemble	44 184	100%	6,5%	
<i>sans dispositif de stockage</i>	42 873	97,0%		
<i>avec dispositif de stockage</i>	1 311	3,0%		



Par rapport à 2019, les installations de production progressent de **3,1%** dans les bâtiments d'habitation et de **26,8%** dans les sites recevant des travailleurs et/ou du public (dont principalement les établissements agricoles).

Les dispositifs de stockage d'énergie électrique sont minoritaires (3,0%) et concernent principalement les bâtiments d'habitation.

Attestations de conformité visées par puissance et type de bâtiment

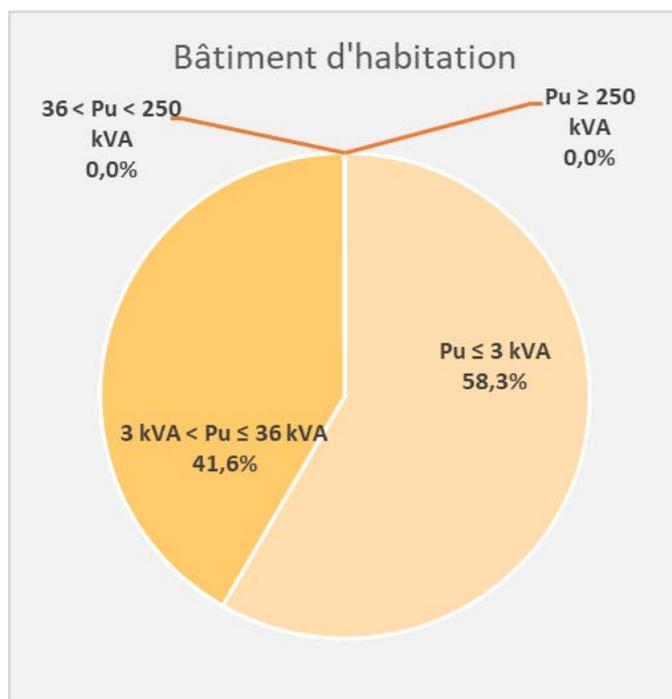
⇒ Répartition selon la puissance et le type de bâtiment

		Pu ≤ 3 kVA		3 < Pu ≤ 36 kVA		36 < Pu < 250 kVA		Pu ≥ 250 kVA ⁽¹⁾		Ensemble	
2020	Bât. Habitation	21 381	48%	15 259	35%	11	0%	0	0%	36 651	83%
Δ /2019		-17%		55%		-63%		-		3%	
2020	Autre ⁽²⁾	475	1,1%	2 697	6%	4 259	10%	102	0%	7 533	17%
Δ /2019		225%		-14%		70%		-37%		27%	
2020	Ensemble	21 856	49%	17 956	41%	4 270	10%	102	0%	44 184	100%
Δ /2019		-15%		39%		69%		-37%		7%	

(1) Attestation de conformité établie sur la base du volontariat

(2) Sites recevant des travailleurs et/ou du public

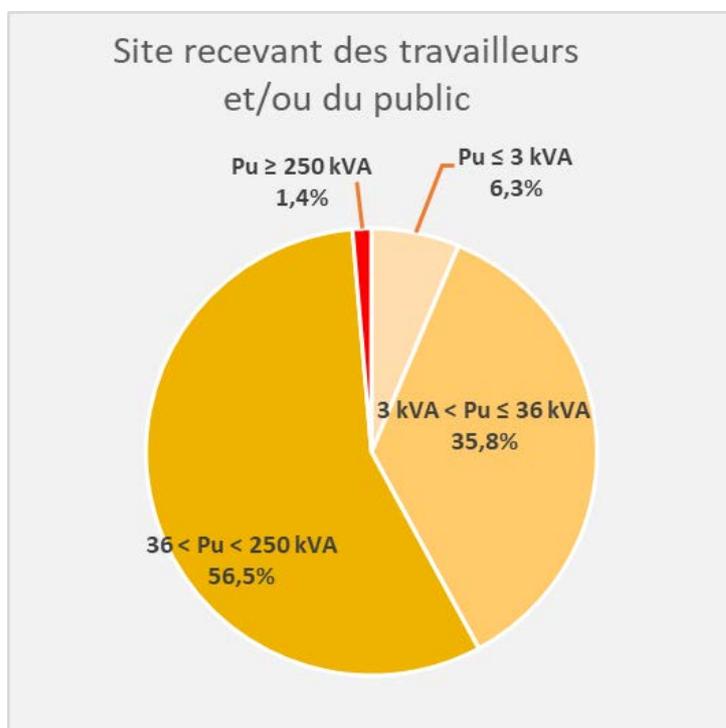
⇒ Répartition des installations de production des bâtiments d'habitation selon la puissance



La puissance moyenne d'une installation de production dans les bâtiments d'habitation est de **3,86 kVA** en 2020 (3,34 kVA en 2019).

Plus de la moitié (58,3%) des installations ont une puissance inférieure ou égale à 3 kVA.

⇒ Répartition des installations de production des sites recevant des travailleurs et/ou du public selon la puissance



La puissance nominale moyenne d'une installation de production de moins de 250 kVA dans un site recevant des travailleurs et/ou du public est de **58,26 kVA** en 2020 (64,95 kVA en 2019).

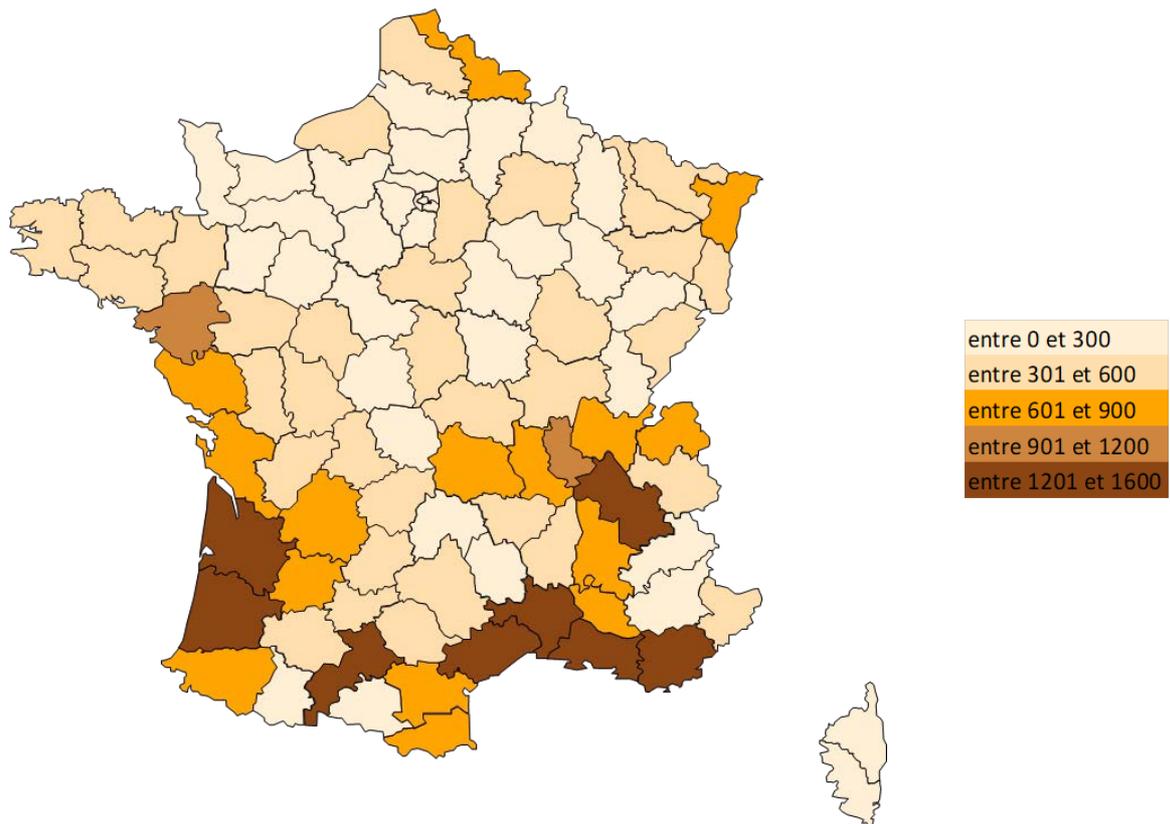
Plus de la moitié des installations (56,5%) ont une puissance comprise entre 36 et 250 kVA.

Attestations de conformité visées par département

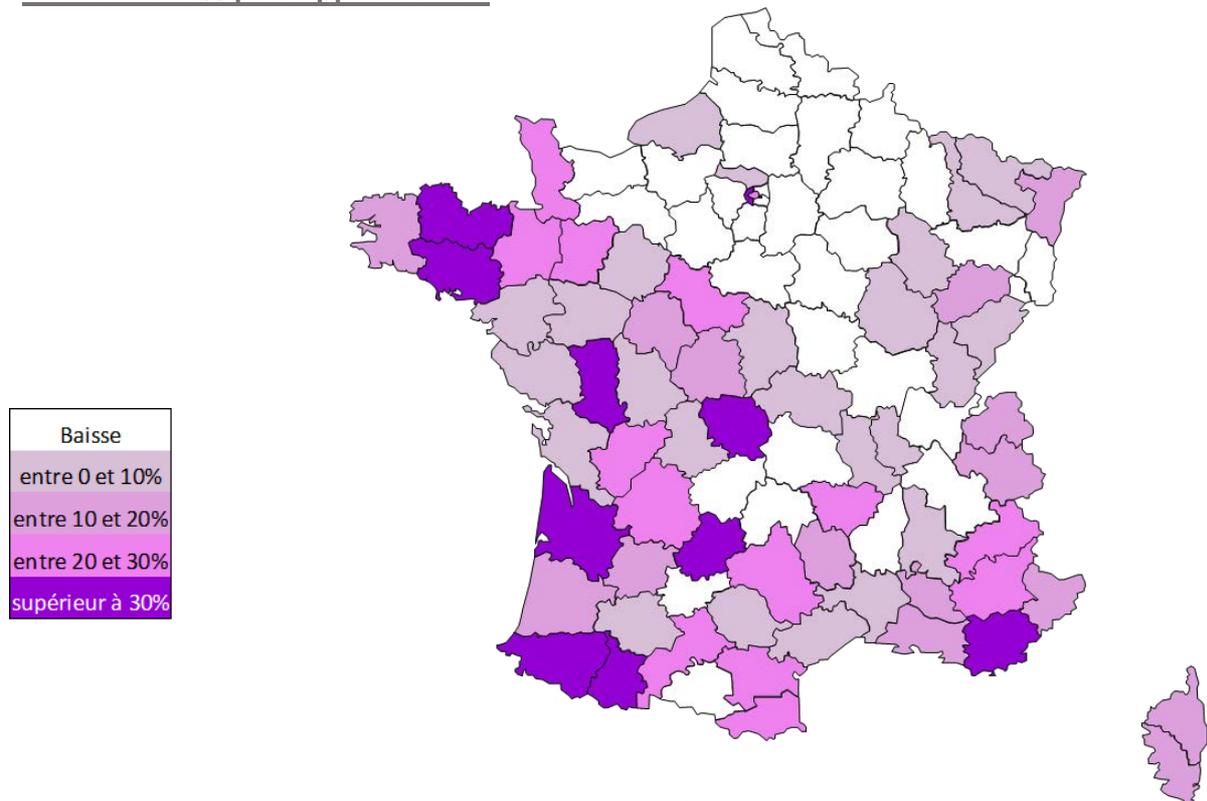
Dépt.	AC visées	% /Total	visées 19	Δ /2018	Dépt.	AC visées	% /Total	visées 19	Δ /2018	Dépt.	AC visées	% /Total	visées 19	Δ /2018
01	744	1,68%	787	↓ - 5%	36	230	0,52%	206	↑ + 12%	71	581	1,31%	591	↓ - 2%
02	192	0,43%	298	↓ - 36%	37	309	0,70%	273	↑ + 13%	72	269	0,61%	256	↑ + 5%
03	459	1,04%	436	↑ + 5%	38	1220	2,76%	1420	↓ - 14%	73	365	0,83%	302	↑ + 21%
04	273	0,62%	210	↑ + 30%	39	292	0,66%	279	↑ + 5%	74	610	1,38%	546	↑ + 12%
05	278	0,63%	218	↑ + 28%	40	1220	2,76%	1013	↑ + 20%	75	17	0,04%	13	↑ + 31%
06	368	0,83%	322	↑ + 14%	41	213	0,48%	169	↑ + 26%	76	354	0,80%	335	↑ + 6%
07	411	0,93%	441	↓ - 7%	42	682	1,54%	638	↑ + 7%	77	396	0,90%	537	↓ - 26%
08	133	0,30%	140	↓ - 5%	43	322	0,73%	264	↑ + 22%	78	231	0,52%	263	↓ - 12%
09	153	0,35%	155	↓ - 1%	44	902	2,04%	831	↑ + 9%	79	426	0,96%	323	↑ + 32%
10	192	0,43%	228	↓ - 16%	45	306	0,69%	316	↓ - 3%	80	193	0,44%	260	↓ - 26%
11	639	1,45%	511	↑ + 25%	46	306	0,69%	224	↑ + 37%	81	537	1,22%	518	↑ + 4%
12	561	1,27%	454	↑ + 24%	47	646	1,46%	570	↑ + 13%	82	373	0,84%	380	↓ - 2%
13	1458	3,30%	1237	↑ + 18%	48	92	0,21%	80	↑ + 15%	83	1351	3,06%	1022	↑ + 32%
14	223	0,50%	265	↓ - 16%	49	594	1,34%	542	↑ + 10%	84	655	1,48%	556	↑ + 18%
15	180	0,41%	197	↓ - 9%	50	257	0,58%	208	↑ + 24%	85	839	1,90%	795	↑ + 6%
16	368	0,83%	300	↑ + 23%	51	322	0,73%	347	↓ - 7%	86	360	0,81%	341	↑ + 6%
17	732	1,66%	691	↑ + 6%	52	121	0,27%	114	↑ + 6%	87	325	0,74%	323	↑ + 1%
18	314	0,71%	305	↑ + 3%	53	252	0,57%	204	↑ + 24%	88	307	0,69%	369	↓ - 17%
19	301	0,68%	305	↓ - 1%	54	361	0,82%	329	↑ + 10%	89	195	0,44%	251	↓ - 22%
20	156	0,35%	135	↑ + 16%	55	94	0,21%	108	↓ - 13%	90	60	0,14%	76	↓ - 21%
21	369	0,84%	370	↓ - 0%	56	480	1,09%	346	↑ + 39%	91	239	0,54%	295	↓ - 19%
22	341	0,77%	247	↑ + 38%	57	445	1,01%	418	↑ + 6%	92	61	0,14%	45	↑ + 36%
23	276	0,62%	192	↑ + 44%	58	175	0,40%	205	↓ - 15%	93	122	0,28%	142	↓ - 14%
24	657	1,49%	539	↑ + 22%	59	796	1,80%	1150	↓ - 31%	94	73	0,17%	97	↓ - 25%
25	511	1,16%	493	↑ + 4%	60	232	0,53%	280	↓ - 17%	95	166	0,38%	157	↑ + 6%
26	763	1,73%	701	↑ + 9%	61	185	0,42%	224	↓ - 17%					
27	279	0,63%	321	↓ - 13%	62	510	1,15%	823	↓ - 38%					
28	250	0,57%	270	↓ - 7%	63	603	1,36%	614	↓ - 2%					
29	347	0,79%	298	↑ + 16%	64	743	1,68%	552	↑ + 35%					
30	1318	2,98%	1284	↑ + 3%	65	275	0,62%	176	↑ + 56%					
31	1590	3,60%	1228	↑ + 29%	66	878	1,99%	693	↑ + 27%					
32	441	1,00%	412	↑ + 7%	67	778	1,76%	667	↑ + 17%					
33	1359	3,08%	982	↑ + 38%	68	418	0,95%	469	↓ - 11%					
34	1528	3,46%	1479	↑ + 3%	69	918	2,08%	897	↑ + 2%					
35	512	1,16%	395	↑ + 30%	70	226	0,51%	190	↑ + 19%					

Le nombre d'installations de production a augmenté dans **64%** des départements et a baissé dans **36%** des départements par rapport à 2019.

Nombre d'attestations de conformités visées par département



Variation en % par rapport à 2019



INTERVENTIONS SUR SITE

Nombre d'interventions et taux de contrôle

En plus des 7 944 premières visites, Consuel a réalisé 738 contre-visites en 2020, soit au total 8 682 visites. Au total en métropole, 702 déplacements n'ont pu donner lieu à une visite du fait :

- De l'avancement insuffisant des travaux : 172 déplacements.
- De l'impossibilité d'accès à l'installation électrique : 488 déplacements.
- Du manque de précision de l'adresse du chantier ou d'une adresse erronée : 42 déplacements.

Ce nombre représente 7% du nombre total de visites programmées (10% en 2019).

⇒ Bâtiment d'habitation

	Formulaires Visés en 2020	Δ /2019	Contrôles ⁽¹⁾	Taux de contrôle
Professionnel	35 528	+ 2,4%	6 792	19,1%
Non Professionnel ⁽²⁾	1 123	+ 32,0%	1 123	100%
Ensemble	36 651	+ 3,1%	7 915	21,6%

(1) 1^{er} Contrôles significatifs (hors contre-visite)

(2) Particulier, ou installateur n'ayant pas justifié une activité en électricité

Pour les installations de production intégrées dans un immeuble d'habitation, CONSUEL procède à un contrôle selon les modalités suivantes :

- Formulaire d'attestation de conformité établi par un professionnel en électricité : visite systématique des 3 premières installations puis, visite par sondage à partir de la 4^{ème} installation en fonction des résultats des visites antérieures ;
- Formulaire d'attestation de conformité établi par un non-professionnel en électricité : visite systématique.

⇒ Sites soumis à réglementations particulières (sites recevant des travailleurs et/ou du public)

	Formulaires visés en 2020	Δ /2019	Contrôles ⁽¹⁾	Taux de contrôle
Professionnel	7 348	+ 29%	7 348	100%
Non Professionnel ⁽²⁾	185	- 19%	185	100%
Ensemble	7 533	+ 27%	5 943	100%

Qu'il s'agisse d'un professionnel en électricité ou non, chaque site soumis à réglementations particulières est contrôlé par un organisme d'inspection mandaté par le maître d'ouvrage, l'exploitant ou l'installateur.

⇒ [Ensemble](#)

	Formulaires visés en 2020	Δ /2019	Contrôles ⁽¹⁾	Taux de contrôle
Professionnel	42 876	+ 6%	14 140	33%
Non Professionnel ⁽²⁾	1308	+ 21%	1308	100%
Ensemble	44 184	+ 7%	15 448	35,0%

En tenant compte des interventions réalisées par les organismes d'inspection dans les sites soumis à réglementations particulières, 35% (33% en 2019) des installations ayant fait l'objet d'une attestation de conformité visée en 2020 ont fait l'objet d'un contrôle sur site.

Non-conformités

⇒ Bilan pour le photovoltaïque dans les bâtiments d'habitation

Les installations, dont une non-conformité a été constatée lors d'un contrôle par sondage, font toutes l'objet d'une déclaration de mise en conformité établie par l'installateur. Ci-dessous les taux des non-conformités constatées par prescription de sécurité par rapport aux 7915 installations photovoltaïques des bâtiments d'habitation ayant fait l'objet d'un 1er contrôle par sondage.

- Protection contre les chocs électriques
- Partie en courant continu
- Risque plus probable
- Protection contre l'incendie
- Partie en courant alternatif
- Risque moins probable

				Nb	%	%	Variation
				2020	2020	2019	Significative 2020/2019
Protection contre les contacts directs		● ●	Parties actives inaccessibles	319	4,1%	4,7%	
			Enveloppes s'ouvrant avec un outil	20	0,3%	0,4%	
Protection contre les contacts indirects		●	Circuit continu de classe 2	15	0,2%	0,2%	
			Schéma de liaison à la terre (IT, TN)	18	0,2%	0,5%	
		● ●	Protection différentielle	158	2,0%	2,9%	
			Valeur de la prise de terre	155	2,0%	2,5%	
			Interconnexion des prises de terre	116	1,5%	2,1%	
			Conducteur de protection du circuit de l'onduleur	1 137	14,7%	17,3%	↘
●	Liaison équipotentielle principale	627	8,1%	7,4%			
Protection contre les surintensités		● ●	Protection contre les surintensités des câbles en continu	115	1,5%	3,7%	↘
			Calibre de l'Interrupteur-sectionneur	103	1,3%	0,1%	
			Protection contre les surintensités du circuit de l'onduleur	788	10,2%	13,5%	↘
Sectionnement et commande		● ●	Présence d'interrupteur-sectionneur à proximité de l'onduleur	159	2,1%	3,5%	
			Coupure d'urgence	366	4,7%	6,4%	
Conformité du matériel		● ●	Certificat de conformité du dispositif de découplage	592	7,6%	5,8%	
			Marquage CE (ou NF) du matériel et spécifié DC en continu	25	0,3%	1,2%	
Mise en œuvre		● ● ●	Mode pose des canalisations	1 173	15,2%	18,0%	↘
			Matériel inadapté en extérieur	9	0,1%	0,2%	
			Signalisation (étiquette)	2 803	36,2%	38,3%	↘
		●	Batteries installées dans un local spécifique et ventilé	25	0,3%	1,4%	

Comme pour les années précédentes, la non-conformité la plus importante (constatée sur 36,2% des installations) relèvent d'une signalisation incomplète notamment pour les installations à courant continu.

Si une visite initiale relève 2 non-conformités dont le risque est probable sur la partie à courant alternatif ou 1 non-conformité dont le risque est probable sur la partie à courant continu, CONSUEL réalise une contre visite dès réception du règlement fixé par barème et de la confirmation des travaux correctifs.

En plus des 7915 contrôles initiaux des bâtiments d'habitation (dont 7901 PV), 738 contres visites ont été réalisées soit environ 8,5% (11% en 2019) du total des visites.

⇒ Bilan pour les installations de production autre que photovoltaïque

Les 304 installations de production (344 en 2019) autre que photovoltaïques sont mises en œuvre dans les sites recevant des travailleurs et/ou du public à hauteur de 88% (88% en 2019).

Parmi les installations de production non solaire, 20% (60) sont des éoliennes, 39% (120) sont des centrales de cogénération, 40% (121) concernent d'autres types.

CONSUEL a procédé à 14 contrôles sur les 38 bâtiments à usage d'habitation équipés d'une installation de production autre que solaire, soit un sondage de 37 %.

ACTIVITE DES INSTALLATEURS

Segmentation de la profession

⇒ Nombre de formulaires émis par installateur :

	Installateurs	%	Formulaires émis en 2020 ⁽¹⁾	%	Moyenne / Installateur
Professionnel	1 554	68%	47 101	97%	30
Δ /2019	+ 11,9%		+ 10,6%		- 1,2%
Non Professionnel ⁽²⁾	732	32%	1 571	3%	2
Δ /2019	+ 38,1%		+ 13,8%		- 17,6%
Ensemble	2 286	100%	48 672	100%	23
Δ /2019	+ 19,1%		+ 10,7%		- 7,1%

(1) Formulaires commandés en 2020 et non remboursés en 2020.

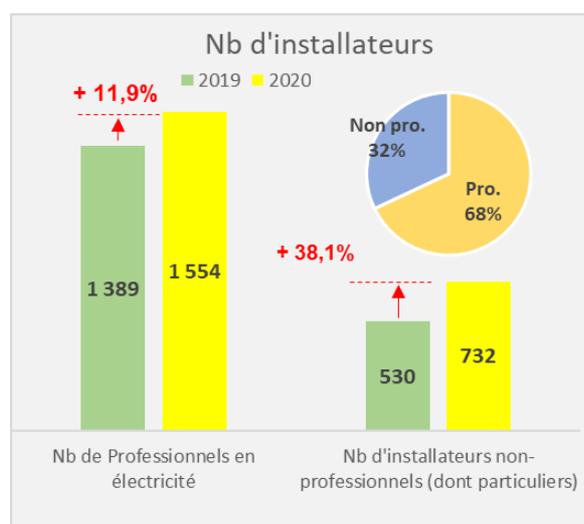
(2) Installateur justifiant d'une activité en électricité

47 101 formulaires d'attestations de conformité ont été émis à **1 554** professionnels en électricité, soit en moyenne 30 formulaires par installateur (31 en 2019).

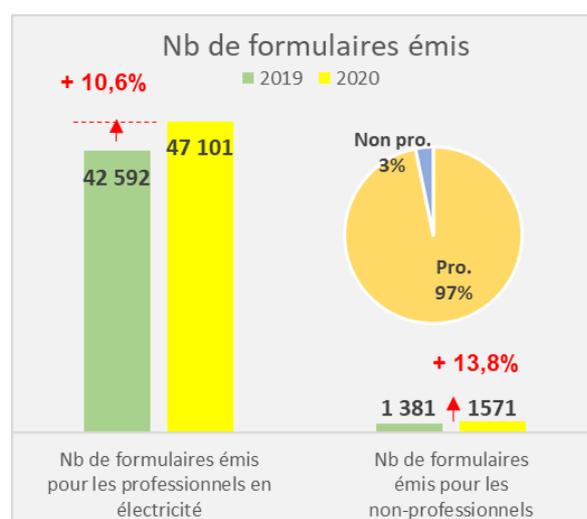
La population des professionnels en électricité progresse de 11,9% par rapport à l'année dernière (Δ 2019/2018 = +11,8%).

Minoritaire en termes d'activité (3% des attestations de conformité), le nombre d'installateurs n'ayant pas justifié une activité en électricité (732 *Non-Professionnels*) augmente de 32% par rapport à 2019 (Δ 2019/2018 = +50%).

Répartition de la population d'installateurs entre professionnels et non professionnels



Répartition de l'activité entre professionnels et non professionnels



⇒ Typologie des commandes de formulaires d'attestation de conformité :

1. Répartition des installateurs selon les formulaires émis

Nb de formulaires commandés en 2020	Professionnels			Non Professionnels		Ensemble		
	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
1	372	23,9%	(1)	603	82,4%	(4)	975	42,7%
2 à 3	237	15,3%		64	8,7%		301	13,2%
4 à 10	388	25,0%	(2)	45	6,1%	(5)	433	18,9%
11 à 100	483	31,1%		20	2,7%		503	22,0%
101 à 300	53	3,4%					53	2,3%
301 à 500	12	0,8%	(3)	0	0,0%		12	0,5%
501 à 1000	7	0,5%					7	0,3%
> 1000	2	0,1%					2	0,1%
Ensemble	1 554	68%		732	32%		2 286	100%

(1) 23,9% des installateurs professionnels ont commandé 1 seul formulaire (25 % en 2019)

(2) 71,3% des installateurs professionnels ont commandé entre 2 et 100 formulaires (70 % en 2019)

(3) 4,8% des installateurs ont commandé plus de 100 formulaires (5 % en 2019)

(4) il s'agit principalement de particuliers

(5) il s'agit de 129 installateurs qui n'ont pas justifié d'une activité en électricité ou souhaitent un contrôle systématique en achetant leur formulaire au tarif fort

2. Répartition des formulaires selon les installateurs

Nb de formulaires commandés en 2020	Professionnels			Non Professionnels		Ensemble		
	Nombre de formulaires	%		Nombre de formulaires	%	Nombre	%	
1	372	0,8%		603	38,4%	975	2,0%	
2 à 3	562	1,2%		153	9,7%	715	1,5%	
4 à 10	2 618	5,6%		259	16,5%	(3)	2 877	5,9%
11 à 100	15 462	32,8%		556	35,4%		16 018	32,9%
101 à 300	8 427	17,9%	(1)				8 427	17,3%
301 à 500	4 561	9,7%		0	0,0%		4 561	9,4%
501 à 1000	5 023	10,7%					5 023	10,3%
> 1000	10 076	21,4%					10 076	20,7%
Ensemble	47 101	97%	(2)	1 571	3%		48 672	100%

(1) 98% des formulaires pour professionnels relèvent d'une commande de plus de 3 formulaires (97,8% en 2019)

(2) 97% des formulaires ont été émis à des installateurs ayant justifié leur activité en électricité

(3) 129 installateurs n'ayant pas justifié leur activité en électricité ou souhaitant un contrôle systématique ont commandé 968 formulaires

Activité des professionnels

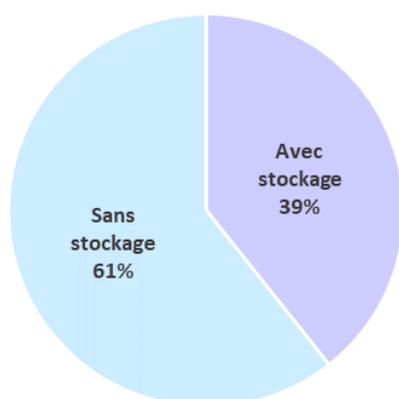
Nb de formulaires commandés en 2020	Nb de formulaires			Nb de Professionnels		
		%			%	
1	372	0,8%		372	23,9%	
2 à 3	562	1,2%	7,5%	237	15,3%	64,2%
4 à 10	2 618	5,6%		388	25,0%	
11 à 100	15 462	32,8%		483	31,1%	
101 à 300	8 427	17,9%		53	3,4%	
301 à 500	4 561	9,7%	92,5%	12	0,8%	35,8%
501 à 1000	5 023	10,7%		7	0,5%	
> 1000	10 076	21,4%		2	0,1%	
Ensemble	47 101	100%	100%	1 554	100%	100%

35,8 % des professionnels ont commandé 92,5 % des formulaires d'attestations de conformité
 64,2 % des professionnels ont commandé 7,5% des formulaires d'attestations de conformité
 2 installateurs ont commandé 21,4 % des formulaires d'attestations de conformité.

IV - DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Attestations de conformité émises

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Mayotte	Ensemble
2020		63	11	193	507	39	813
	<i>avec dispositif de stockage</i>	18	3	26	259	14	320
	<i>sans dispositif de stockage</i>	45	8	167	248	25	493
Δ /2019	%	+11%	-52%	+161%	+69%	+67%	+26%
	Nb	+57	+23	+74	+470	+20	+644



Le nombre d'installations de production commandées dans les DOM a augmenté : +26% par rapport à 2019 (Δ 2019/2018= +48%).

Les attestations de conformité pour installations de production équipées de dispositif de stockage d'énergie électrique représentent 39% des commandes.

Attestations de conformité visées par type de chantier

Type de bâtiment	Formulaires visés	%	Δ /2019
Bâtiment d'habitation	484	64%	42%
	<i>sans dispositif de stockage</i>	185	38%
	<i>avec dispositif de stockage</i>	299	62%
Autre	267	36%	71%
	<i>sans dispositif de stockage</i>	249	93%
	<i>avec dispositif de stockage</i>	18	7%
Site recevant des travailleurs et/ou du public	Agricole	34	0%
	Industriel	81	30%
	Tertiaire	125	47%
	Installations extérieures	0	0%
	Autres activités	27	10%
Ensemble	751	100%	51%
	<i>sans dispositif de stockage</i>	434	58%
	<i>avec dispositif de stockage</i>	317	42%

Attestations de conformité visées par type de production

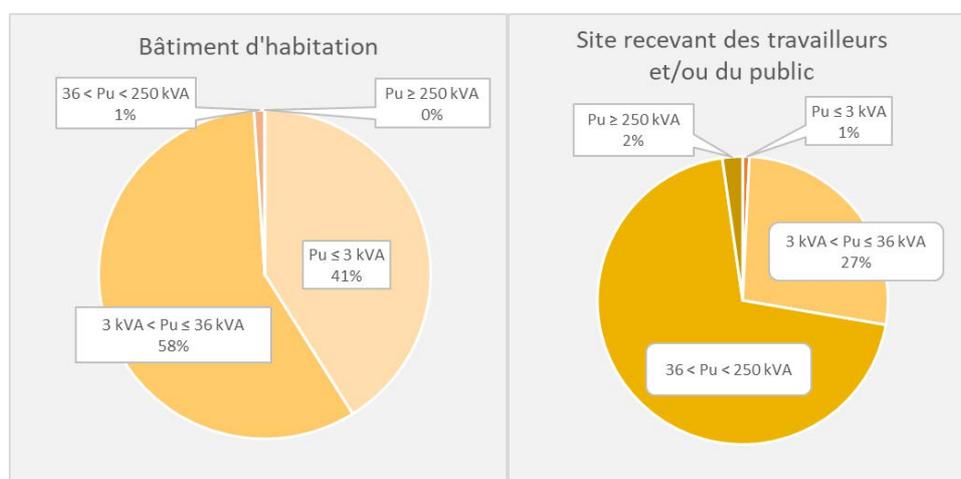
Les 751 installations de production visées concernent 748 installations de production photovoltaïques et 3 installations de production autres (biomasse).

Attestations de conformité visées par puissance et type de chantier

	Pu ≤ 3 kVA		3 < Pu ≤ 36 kVA		36 < Pu < 250 kVA		Pu ≥ 250 kVA ⁽¹⁾		Ensemble	
Bât. Habitation	199	26%	280	37%	5	1%	0	0%	484	64%
Δ /2019	51%		66%		-64%		-		54%	
Autre ⁽²⁾	2	0,3%	72	10%	187	25%	6	1%	267	36%
Δ /2019	-		414%		1338%		200%		821%	
Ensemble	201	27%	352	47%	192	26%	6	1%	751	100%
Δ /2019	52%		92%		611%		200%		118%	

(1) attestations de conformité établies sur la base du volontariat

(2) sites recevant des travailleurs ou du public, installations extérieures non liées au logement



Attestations de conformité visées par Délégation régionale

	Nb	Part		Avec stockage	Sans Stockage
Réunion	498	66,3%	70%	267	231
Mayotte	30	4,0%		5	25
Martinique	118	15,7%	30%	24	94
Guadeloupe	72	9,6%		17	55
Guyane	33	4,4%		4	29
Ensemble	751	100%		317	434

Interventions sur site

L'application des critères de sondage a conduit les Délégations à réaliser 95 interventions de contrôles pour les installations intégrées dans un immeuble d'habitation, soit un taux de sondage de 19,6%.

